

**RAPPORT DE LA COMMISSION THEMATIQUE DES INFRASTRUCTURES
LIEES AUX TRANSPORTS ET A LA MOBILITE
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de
CHF 14'500'000.- pour financer des travaux d'entretien de revêtements bitumineux, et
maintenir la sécurité et la qualité des routes cantonales**

1. PREAMBULE

La commission s'est réunie le 30 mars 2017 à la Salle de conférences P001, Rue des Deux-Marchés, à Lausanne. Elle était composée de Mmes Ginette Duvoisin et Myriam Romano-Malagrifa, de MM. Jean-François Cachin, Pierre Volet, Michel Desmeules, Michele Mossi, Eric Züger, Jacques Perrin, Laurent Miéville, Alexandre Rydlo, Olivier Mayor, Jean-François Thuillard, Etienne Räss, Pierre Grandjean (remplaçant François Debluë) et Philippe Modoux, président et rapporteur. Étaient excusés M. François Debluë.

Mme Nuria Gorrite, cheffe du DIRH, était accompagnée de MM. Pierre-Yves Gruaz (directeur général DGMR), Pierre Bays (chef de la division infrastructure DGMR) et Laurent Tribolet (chef de la division entretien DGMR).

M. Jérôme Marcel, secrétaire de la commission, a établi les notes de séances ; nous le remercions pour son excellent travail.

2. PRÉSENTATION DE L'EMPD – POSITION DU CONSEIL D'ETAT

Ce crédit-cadre vise à continuer la campagne d'entretien de revêtements bitumineux des routes cantonales. Toutes les régions du canton sont desservies, afin d'avoir un traitement égalitaire du territoire, les tronçons étant choisis selon une méthodologie de priorisation des besoins d'intervention. Pour le détail, la cheffe du DIRH renvoie à l'exposé des motifs, qui détaille les interventions prévues.

3. DISCUSSION GÉNÉRALE

L'ensemble de la commission salue l'arrivée de ce nouveau crédit-cadre pour financer des travaux d'entretien de revêtements bitumineux, et maintenir la sécurité et la qualité des routes cantonales, estimant positif que toutes les régions du canton fassent l'objet d'interventions.

Quel pourcentage des enrobés est recyclé ?

Le pourcentage de matériaux recyclés dépend du type de chantier, de la classe de trafic. En cas de haute charge de trafic, on ne peut pas monter dans des hauts taux de matériaux recyclés. La DGMR pousse au maximum les entreprises à travers les critères d'adjudication à proposer des solutions qui incluent un maximum de matériaux recyclés. Une table ronde avec les milieux de la construction et des transports permet de suivre l'évolution de cette question, afin de rentrer au plus dans un cycle de réutilisation de ces matières premières. Sur certains tronçons on peut aller jusqu'à 70% voire 80% de matériaux recyclés pour les couches de base, et un peu moins sur les couches de roulement – quoique qu'on fait des bandes tests avec des taux proches de 100%.

Il n'est précisé que sur le chantier n°18 qu'une bande cyclable sera posée. Cela signifie-t-il que cela n'est pas possible ou envisagé sur les autres tronçons ?

La DGMR s'appuie en cette matière sur le plan de mobilité douce. Sur ce chantier on se trouve sur un itinéraire de swiss mobil d'importance nationale ; sur les autres tronçons, s'il y a d'ores et déjà une bande cyclable on la maintient, ce qui n'est pas précisé dans l'EMPD.

Un retour sur les précédents crédit-cadre est-il prévu ?

Ces crédits sont pleinement utilisés sur une durée de deux à trois ans. Concernant la vision globale, un suivi de l'état des routes avec indice de référence est établi. Une campagne de mesure complète du réseau a été faite en 2016 ; les résultats bruts sont connus, on est en cours d'analyse. Ces campagnes de mesure permettent non seulement de connaître l'état global du réseau, mais également d'identifier les tronçons qui se dégradent ou nécessitent une intervention. Grâce à ces campagnes, on est en mesure d'affirmer qu'on a besoin de ces crédit-cadre pour assurer le niveau des routes cantonales, il ne s'agit pas d'un luxe.

4. LECTURE DE L'EMPD

1 PRÉSENTATION DU PROJET

Le laboratoire du Centre de compétence du domaine routier (CCDR) de la HEIG-VD est mandaté. Peut-on avoir des précisions ?

Il s'agit de l'ancien laboratoire de suivi des routes nationales quand elles étaient de compétence cantonale, qui a été intégré à la HEIG-VD. C'est notre partenaire indépendant pour avoir un œil sur ce qui se fait en matière de revêtement. On s'appuie sur leur expertise à entière satisfaction.

5. EXAMEN DU PROJET DE DÉCRET ACCORDANT AU CONSEIL D'ETAT UN CRÉDIT-CADRE DE CHF 14'500'000.- POUR FINANCER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE REVÊTEMENTS BITUMINEUX, ET MAINTENIR LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DES ROUTES CANTONALES

Article 1

L'article 1 est adopté à l'unanimité des 15 députés présents.

Article 2

L'article 2 est adopté à l'unanimité des 15 députés présents.

Article 3

L'article 3 est adopté à l'unanimité des 15 députés présents.

Vote final sur le projet de décret

A l'unanimité, la commission adopte le projet de décret.

Vote de recommandation d'entrée en matière

La recommandation d'entrer en matière est adoptée à l'unanimité des 15 députés présents.

Oron-la-Ville, le 8 mai 2017

*Le rapporteur :
(Signé) Philippe Modoux*